

## Dernière Suée Éco-Responsable

Samedi 25 juin et Dimanche 26 juin 2022  
CUC Badminton

-Règlement Particulier-

**Suivant l'évolution de la situation sanitaire et des protocoles gouvernementaux, des mesures spécifiques pourront être mises en place pour accéder aux gymnases et pendant le déroulement de la compétition. Ces consignes pourront être communiquées lors des convocations et/ou pendant le tournoi.**

---

### Article 1.

La compétition est enregistrée sur la base fédérale sous le numéro de dossier **2103887**.  
Le Comité d'organisation est le Clermont Université Club Badminton.

### Article 2.

La compétition se déroulera à Clermont-Ferrand dans deux gymnases clermontois :

- Halle Universitaire, 15 bis rue Poncillon, 63000 Clermont-Ferrand (9 terrains)
- Gymnase Universitaire, 15 bis rue Poncillon, 63000 Clermont-Ferrand (4 terrains)

*Le nombre de terrains est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié en fonction des différents aléas.*  
Le gymnase ne disposant pas de parking, le stationnement devra se faire dans les rues adjacentes.

### Article 3.

Le tournoi se déroulera selon le **Règlement Général des Compétitions de la FFBAD et du règlement ci-après.**

### Article 4.

Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence compétition à la date limite d'inscription de la compétition.

### Article 5.

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Les joueurs pourront s'inscrire dans **2 tableaux maximum. Un 3ème tableau est possible uniquement pour les joueurs et joueuses classé(e)s N, ou en cas de remplacement.** Le joueur devra donc être classé N dans au minimum un tableau à la date de son inscription.

### Article 6.

**Le tournoi est ouvert aux cadets, juniors, seniors et vétérans classés de N1 à NC.** Il est également ouvert aux minimes classés au minimum D7 dans le tableau d'inscription.

Les joueurs seront répartis dans des séries constituées par rapport au classement CPPH (somme des CPPH des deux joueurs de la paire en double et mixte). Ceci afin de favoriser des séries homogènes et 2 sortants par poule (dans la majorité des cas si possible).

Le nombre maximum d'inscrits est **de 70 joueurs en simple, 96 paires en double et 80 paires en mixte.**

## Article 7.

Les tableaux suivants sont proposés dans le tournoi : **Simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte**. Ceux-ci se dérouleront de la manière suivante :



**Samedi 25 juin 2022**

**Simples** (de 8<sup>h</sup>00 à 16<sup>h</sup>00) et **Mixtes (Phases de poule)** (de 16<sup>h</sup>00 à 20<sup>h</sup>00)



**Dimanche 26 juin 2022**

**Mixtes (Phases finales)** (de 8<sup>h</sup>00 à 10<sup>h</sup>00) et **Doubles** (de 10<sup>h</sup>00 à 17<sup>h</sup>30)

*(Horaires donnés à titre indicatifs et pouvant être sujets à modifications.)*

## Article 8.

Les juges-arbitres seront **Laurence URBANIAK, Wilfried PERSONNAT, et Rémi MENUJER**. Ils pourront disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement et leurs décisions sont sans appel. Les GEO seront **Benjamin MOULEYRE** (GEO Principal) et **Jérémy SIROUX**.

## Article 9.

Le tournoi se déroulera selon une phase de poules suivie d'une phase d'élimination directe (si le nombre de joueurs le permet) ou selon un système de poules uniques. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper des séries dans l'intérêt de la compétition.

## Article 10.

Le logiciel utilisé durant toute la compétition sera BadNet.

## Article 11.

Le montant des droits d'engagement est libre et laissé à la discrétion des joueurs, dans les limites fixées ci-dessous :

- **1 tableau : entre 14 € et 18€**
- **2 tableaux : entre 18€ et 22€**
- **3 tableaux : entre 22€ et 24€**

Ces tarifs incluent la participation fédérale de 2€ imposée par la FFBAD. **La date limite d'inscription est le 11 juin 2022.** En cas de surnombre, les inscriptions seront prises en compte par ordre de date de réception.

Pour la confection des tableaux, ainsi que le tirage au sort et le placement des têtes de séries, l'organisateur **prendra en compte le classement CPPH disponible au 09 juin 2022.** Le tirage au sort aura lieu le **17 juin 2022.**

Dès le lendemain de ce tirage, **les forfaits devront être signalés auprès du comité organisateur à l'adresse suivante : [tournois@cucbadminton.com](mailto:tournois@cucbadminton.com)** Les justificatifs du forfait sont à transmettre en parallèle par courrier à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton (37 route du Vercors - 38500 Saint Cassien) ou par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org, en indiquant les références du tournoi (date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom), dans les **5 jours suivant la date de début de la compétition.**

Si le forfait est déclaré comme justifié et valide, un remboursement des frais d'inscription aura alors lieu (par virement bancaire ou chèque de banque).

#### **Article 12.**

Les inscriptions se feront uniquement via Badnet sur la page du tournoi. Pour toute modification ou annulation, celle-ci aura également lieu sur Badnet. En cas de besoin il est possible de contacter l'organisation à [tournois@cucbadminton.com](mailto:tournois@cucbadminton.com)

Le paiement s'effectuera en ligne via la plateforme Helloasso (lien sur la page Badnet du tournoi) par carte bancaire ou bien le jour J en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre de *CUC Badminton*. Tout joueur ne réglant pas les frais d'inscription lors de son arrivée pourra se voir refuser l'accès à la compétition. Aucune inscription ne sera prise en compte par téléphone.

#### **Article 13.**

S'il y a litige sur les volants, le volant officiel du tournoi est : **RSL 3 en vente au prix de 25€ le tube à la table de marque**. Les volants sont à la charge des joueurs, à partage égal entre les deux joueurs/paires.

#### **Article 14.**

Les matchs sont en auto-arbitrage, mais certains, notamment dans les phases finales, peuvent être arbitrés par un arbitre officiel. Cependant, à tout moment du tournoi, tout joueur peut faire appel au juge arbitre qui désignera un arbitre dans la mesure du possible.

#### **Article 15.**

Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée. Si un joueur souhaite quitter la salle pendant la compétition, quel que soit le motif, il devra impérativement en informer les juges arbitres.

#### **Article 16.**

Le plateau de jeu est exclusivement réservé aux **joueurs** appelés pour disputer leur match, **aux juges-arbitres**, au **staff** et **aux coachs** (à raison de 1 coach maximum par demi-terrain).

#### **Article 17.**

Le temps minimum de repos entre deux matches **sera de 20 minutes**. Ce temps pourra être revu à la baisse dans des cas particuliers en accord avec les joueurs concernés et le juge-arbitre.

#### **Article 18.**

Les joueurs disposent de trois minutes entre l'appel de leur nom et le début du match. Les volants seront testés dès que possible après l'arrivée des joueurs sur le terrain et dans tous les cas avant la fin des 3 minutes.

#### **Article 19.**

Tout volant touchant un obstacle sera compté et une fois au service puis faute en jeu.

#### **Article 20.**

Un échancier du tournoi sera affiché dans chaque salle. Les matchs pourront être appelés jusqu'à une heure avant l'horaire indiqué dans cet échancier.

#### **Article 21.**

Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir immédiatement l'organisation. Il pourra soit proposer un partenaire, soit laisser l'organisation en désigner un, soit annuler sa participation dans le délai imparti par le juge arbitre.

#### **Article 22.**

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

**Article 23.**

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments ou le port d'une tenue particulière devra l'indiquer aux Juges Arbitres avant son premier match.

**Article 24.**

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, accident ou autre au sein des différentes structures.

**Article 25.**

Toute participation au tournoi défini à l'article 1 entraîne l'acceptation du présent règlement. Les accompagnateurs quels qu'ils soient se doivent eux aussi de le respecter. Celui-ci sera visible à proximité des tableaux d'affichage et disponible à la table de marque.

**Le règlement fédéral s'appliquera pour tout point non cité ci-dessus.**

**Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier un ou plusieurs points de l'édit règlement pour un meilleur déroulement du tournoi.**